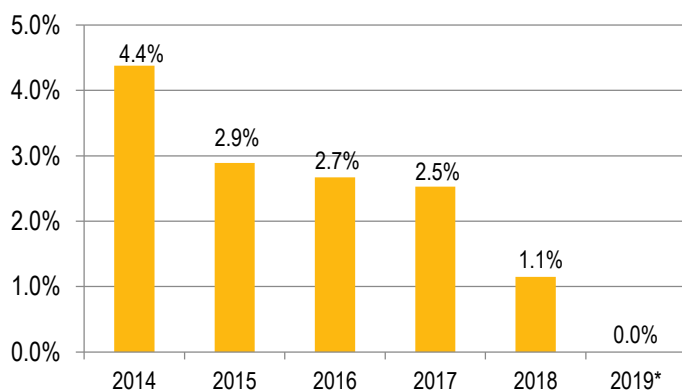




Budget 2019 de la Ville de Montréal : un budget équilibré et des politiques ciblées en matière d'habitation

Valérie Plante, la mairesse de Montréal, a dévoilé jeudi dernier le deuxième budget de son administration, dont le mandat est d'une durée de quatre ans. La croissance économique de la métropole québécoise a surpassé celle du Québec et du Canada en 2018 et devrait faire de même en 2019¹. Le taux de chômage à Montréal s'est établi à 6,0 %, en moyenne, depuis le début de 2018, son plus bas niveau depuis que ces données sont colligées². C'est dans ce contexte que l'administration, qui prévoyait un budget équilibré l'an dernier, table désormais sur un excédent de 64 M\$ en 2018 (1,1 % des revenus). L'excédent est toutefois moins important en 2018 que lors des années précédentes (graphique 1). Rappelons qu'en vertu de la loi, la Ville est tenue d'équilibrer son budget chaque année.

Surplus budgétaire de Montréal (en % des revenus)



Note: La valeur pour 2018 est estimée et celle pour 2019 est prévue.
Sources: Ville de Montréal, VMBL Recherche économique et stratégie.

Possibilité de revenus supérieurs aux prévisions

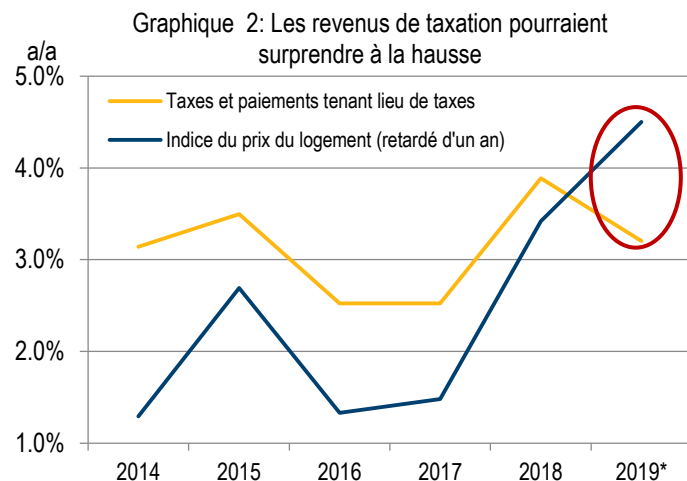
La Ville de Montréal est fortement tributaire de la taxation, qui représente environ 60 % du total de ses revenus. L'administration a décidé de ne pas augmenter la taxe foncière générale, la plus importante catégorie de taxes, en 2019. En revanche, d'autres taxes, comme la taxe d'eau, la taxe pour le réseau routier et la taxe consacrée à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) augmenteront en 2019. Ensemble, elles laissent prévoir une faible croissance des revenus (1,0 %). Selon nous, les revenus de taxes pourraient être supérieurs aux prévisions, si le marché du logement conserve sa vigueur. En effet, les prix des logements, qui représentent un indicateur avancé fiable des revenus de taxes, devraient croître d'environ 4,5 % en 2018, par rapport à l'an dernier (graphique 2).

¹ Selon le tableau 6 du [budget 2019](#). La Ville de Montréal utilise les prévisions économiques du Conference Board du Canada dans le cadre de son budget.

² À la fin d'octobre. Les données utilisées sont disponibles depuis 2001.



La somme totale des déboursés devrait augmenter deux fois plus vite que les revenus totaux, au rythme de 2,2 %, en raison des secteurs d'activités de la « qualité de vie » et des services administratifs. Soulignons que la rémunération des employés municipaux devrait représenter 40,2 % des dépenses de la Ville, comparativement à 42,6 % en 2018. En outre, l'administration injectera 30 M\$ de plus dans divers programmes visant à faciliter l'accès au logement et à la propriété. Dans l'ensemble, le budget 2019 de la Ville de Montréal devrait être équilibré.



Sources: Teranet, Ville de Montréal et VMBL Rech. économique et stratégie.

Ratio dette/PIB peu élevé, service de la dette important et stabilité des besoins d'emprunts

Les ratios dette brute/PIB et dette nette/PIB de la Ville de Montréal, ce dernier excluant les actifs financiers, devraient demeurer inchangés en 2019, à 6,6 % et à 3,9 %, respectivement. Le ratio dette nette/PIB, en particulier, est moins élevé que celui de ses pendants provincial (41,8 %) et fédéral (33,8 %). Cependant, la Ville n'a pas le même pouvoir étendu de taxation des gouvernements provincial ou fédéral, d'où l'importance cruciale de conserver un budget équilibré. Par exemple, la Ville s'attend à utiliser 14 % de ses revenus en 2019 pour le service de sa dette brute de 8,6 G\$, ce qui représente une part comparable à celle de la Ville de Toronto. De plus, à Montréal, le coût du service de la dette représente la troisième catégorie de dépenses en importance, après la sécurité publique et les transferts aux 19 arrondissements.

Le Budget 2019 ne fournit qu'une projection des besoins d'emprunts pour 2019, estimés à 1,5 G\$. Cependant, la plus grande partie de la dette de Montréal est actuellement engagée pour le financement de projets d'infrastructures. Cela dit, en utilisant le nouveau programme triennal d'immobilisations sur trois ans mis à jour dans le Budget 2019, nous inférons des besoins d'emprunts similaires en 2020 (1,4 G\$) et en 2021 (1,3 G\$) à ceux de 2019.

Dominique Lapointe | Économiste
 514 350-2924 | lapointed@vmbi.ca

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.